

A souligner :

Lors de l'inauguration vous dites, (extrait journal Le Progrès 25.1.2015) :

- « le but premier de cette structure est simple : permettre aux associations appelouses qui n'ont pas de local de bénéficier d'un endroit où elles pourront organiser des réunions, se retrouver, échanger.... »
- «les associations qui en possèdent déjà ne sont évidemment pas exclues de la maison mais priorité est donnée aux associations dont l'action touche l'ensemble de la commune »

Lors de la récente Assemblée Générale des Donneurs de Sang vous invitez les Associations à intégrer cette « Maison »....(vous ne faites pas le plein ?, pourtant il faudra attendre UN AN, et pourquoi ? Peut-être afin que certaines Associations quittent le Siège qu'elles ont actuellement !)

Monsieur le Maire permettez-nous de vous le dire, vos discours sont pleins de contradictions, il n'y a eu aucun délibéré quant à la définition de l'attribution aux Associations, il en résulte que ce n'est que votre bon vouloir qui a déterminé le choix. Maintenant il y a urgence de régulariser. Etonnant donc que des Associations se soient vues attribuées une domiciliation sans règlement intérieur élaboré, ni soumission au Conseil Municipal.

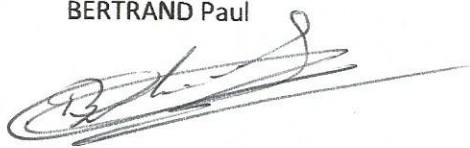
Nous n'avons aucune illusion Monsieur le Maire, c'est bien une mesure de rétorsion que vous avez pratiquée à notre encontre, et tout ce que nous venons d'énumérer le prouve bien. Plus de 90 adhérents c'est rien pour vous, notre cause est-elle si peu importante. Nous n'avons pas de Siège, nous n'avons pas de domiciliation (pour rappel la boîte aux lettres installée rue du Béal a été régulièrement vandalisée, à tel point que nous avons dû y renoncer).

Nous attendons d'autres informations de Conseillers Municipaux, nous ne saurions accepter l'inacceptable, et nous le ferons savoir.

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

COLARD Marie

BERTRAND Paul



Co-Présidente

Co-Président

Le Bureau : Marie Paule BROUSSARD-Daniel CARTIER-Fernand CHAPIGNAC-René DUFAUT-Gérard DUPUY- Monique FAURE-Patricia RIBBES-Elisabeth TYR- Robert VALLA-Louis VOLTINI-

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site : <http://www.firminyfavoldeviation.fr> – il sera également remis à la Presse.

Courrier à adresser : Marie COLARD 20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY